



# GIRO.COM

**MARS  
2008**



**" plusieurs cas  
peuvent  
se présenter "**



**" un solde  
positif "**

Rédaction  
Christian CODDET  
Direction de la publication  
Gilles ROY  
Imprimé en 1700 ex. par  
Rahin Edition Communication  
N° 79 - Dépôt légal 03/2008

## ELECTIONS MUNICIPALES et CANTONALES des 09 ET 16 MARS 2008

**Les pouvoirs** du Conseil Municipal en exercice prendront fin le jour du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales, c'est-à-dire le 9 mars. Toutefois, le maire et les adjoints sortants resteront dans l'exercice de leurs fonctions jusqu'à l'installation du nouveau Conseil Municipal qui aura lieu lors de la première séance déclarée valablement ouverte. Cette première séance sera convoquée par le maire sortant au plus tôt le vendredi matin et au plus tard le dimanche qui suivront le jour du scrutin où le conseil aura été élu au complet. La première séance sera en priorité consacrée à l'élection du maire et des adjoints ainsi que des délégués dans les structures extérieures.

**En ce qui concerne le scrutin**, dans les communes de 2 500 à 3 499 habitants, c'est le cas de Giromagny, le conseil est composé de 23 membres. Au dessus de 2499 habitants, les candidatures isolées sont interdites et les bulletins distribués aux électeurs doivent comporter autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir (*Article L256 du Code Electoral*). Toutefois, la loi autorise le "panachage" entre les listes et la prise en compte des bulletins formant des listes incomplètes ou surnuméraires. En effet, selon l'article L257 du Code Electoral, les bulletins sont valables qu'ils portent plus ou moins de noms qu'il y a de conseillers à élire ; toutefois, les derniers noms inscrits au delà de ce nombre ne sont pas comptés. Ainsi plusieurs cas peuvent se présenter :

**1<sup>er</sup> cas** : vous votez pour une liste entière : les 23 candidats sont comptés.

**2<sup>ème</sup> cas** : vous rayez des noms sur une seule liste : seuls les noms restants sont comptés.

**3<sup>ème</sup> cas** : vous rayez et ajoutez des noms sur une seule liste : les 23 premiers noms sont comptés.

**4<sup>ème</sup> cas** : vous mettez plusieurs listes différentes dans l'enveloppe : pour être compté, le nombre total des noms choisis ne doit pas dépasser 23, sinon votre bulletin est nul.

**Dans tous les autres cas** (bulletins déchirés, mentions additionnelles, etc.), le vote sera considéré comme nul.

**Les électeurs** de Giromagny sont répartis dans 3 bureaux de vote différents. Le bureau de vote auquel chaque électeur doit se rendre pour voter est inscrit en haut à gauche sur la carte d'électeur (BU1 à 3). Il est à noter que les lieux de vote pour le scrutin municipal et pour le scrutin cantonal sont différenciés au sein de chaque bureau.

**BUREAU N°1** : Mairie; élections municipales en salle des fêtes au rez-de-chaussée ; élections cantonales en salle du Conseil Municipal au 1<sup>er</sup> étage ;

**BUREAU N°2** : Ecole Benoît, rue Hauterive; élections municipales en salle "vidéothèque", au rez-de-chaussée à droite ; élections cantonales en salle "bibliothèque", au rez-de-chaussée à droite ;

**BUREAU N°3** : Ecole maternelle Chantoiseau, entrée rue du Tilleul; élections municipales au rez-de-chaussée à gauche ; élections cantonales au rez-de-chaussée à droite.

## CONSEIL DU 22 FEVRIER : LA DERNIERE SEANCE

**Treize conseillers** étaient présents et un représenté pour la dernière réunion de la mandature. L'ordre du jour portant essentiellement sur une préparation à minima du budget 2008 et la séance intervenant peu de temps avant le tirage de notre mensuel, ce rapport ne reprendra que les éléments essentiels de la réunion qui n'a par ailleurs soulevé aucun débat, la quasi-totalité des décisions ayant été prises à l'unanimité.

**Le compte administratif** de l'exploitation forestière pour l'année 2007 fait apparaître un excédent de clôture de 43 500 € qui est affecté à un report à nouveau pour 2008 (*il est à noter que ce résultat ne correspond pas à des rentrées supplémentaires mais seulement à un transfert prévu au budget mais non réalisé avant la fin 2007 du budget « bois » au budget communal*). Le budget primitif 2008 s'établit à 108 000 € en fonctionnement dont 77 400 €

de reversement au budget communal (*dont 43 500 € au titre de 2007*) et 21 500 € d'investissement provenant d'un virement de la section de fonctionnement.

**Le compte administratif** communal de l'exercice 2007 fait apparaître quant à lui un solde positif de 121 932 € qui est affecté à un report à nouveau. Le budget primitif 2008 s'établit à 2 261 614 € en fonctionnement et 990 040 € en investissement (*dont 362 671 € provenant d'un virement de la section de fonctionnement et 191 298 € provenant d'un report d'emprunt voté au titre de l'année 2007*).

**Au niveau des éléments** significatifs, on notera un solde d'exécution des investissements reporté de 2007 sur 2008 d'un montant de 516 534 €, ce qui laisse une marge d'investissements nouveaux de l'ordre de 250 000 € pour 2008, et une évolution de la dette communale de 2 158 311 € en 2001 à 1 834 019 €

" remerciements  
aux conseillers "



" une quatrième  
tour "

" 23 artistes  
locaux "



" premier prix à  
Gérard DUBOURG "

en 2008 (*emprunt budgété compris*), ce qui correspond à un désendettement de 15% en valeur faciale et de presque 30% en valeur actualisée sur la mandature qui s'achève.

**La séance close**, le maire Gilles ROY exprime ses remerciements aux conseillers

## LA VIE COMMUNALE

**Distinction** : Gilbert DEMOUGE, maire adjoint, vient d'être nommé chevalier dans l'ordre national du mérite au titre de son engagement au sein de l'Union Nationale des Combattants. Né en 1934 à Saint Hippolyte, il a effectué 2 ans de service militaire en Afrique du Nord. Depuis 1986, il préside la section UNC-Afrique du Nord de Giromagny et depuis 1995 il assure la vice présidence départementale de l'association. En 1997 il a été à l'origine de la création de la place des "Anciens Combattants d'Afrique du Nord" située derrière la mairie et en 2000 du mémorial d'Afrique du Nord au square du Souvenir. Cette distinction fera l'objet d'une remise officielle lors des cérémonies du 8 mai.



**Trois tours de gueules** : L'exposition de peintures et de sculptures du même nom, organisée par l'association "Transhumance et traditions" et dont le programme a été "concocté" par Jocelyne REBOLD, s'est déroulée en salle des fêtes de la mairie du 16 au 24 février. Nombreux sans doute sont ceux qui ont pu admirer les œuvres des 23 artistes locaux, principalement originaires du Doubs, mais au nombre desquels figuraient plusieurs de nos concitoyens, dont un des invités d'honneur, Henri PALATICKY. Au cours de la séance de vernissage du samedi 16 février le président Ralph DELAPORTE, entouré de nombreuses personnalités locales, a remis les prix du jury. Ont été distingués cette année Gérard DUBOURG (1<sup>er</sup> prix), Jean Donat LOISEAU et Jocelyne MOINE (2<sup>ème</sup> prix ex aequo) et Jean Michel PELTIER pour ses sculptures.



et aux maires adjoints pour leur activité au service de la commune durant la mandature, avec une mention spéciale pour Bernard ANTOINE, premier adjoint en charge des finances, compagnon de route pendant les 13 dernières années



**Scoop**: En fait une quatrième tour était invitée à l'exposition des "Trois tours de Gueules": une reproduction de la tour Eiffel à l'échelle 1/100<sup>ème</sup> présentée par le dynamique président de l'US Giro-Lepuix, Gérard CLEMENT. Il s'agit en fait de la maquette préfigurant une construction à l'échelle 1/10<sup>ème</sup> d'une tour en bois éphémère qui partira en fumée lors du désormais traditionnel feu de la saint Jean à Lepuix-Gy.

**Transport à la demande** : A la fin de l'année 2007, la réorganisation du système de transport dans l'ensemble du territoire de Belfort s'est accompagnée de la mise en place d'un service de Transport à la Demande (TAD) dans les zones peu urbanisées. Il était en effet aberrant, à la fois du point de vue économique et surtout écologique de faire circuler des bus transportant en moyenne moins de 0,2 passagers par km. (*ce qui correspondait, soit dit en passant, à l'équivalent d'une consommation de 250 litres de gasoil au 100 km par passager !*). Le département a ainsi été divisé en trois secteurs (Nord, Est et Sud) au sein desquels il est à présent possible de se faire transporter à la demande d'un arrêt spécifique TAD à un autre ou bien à un arrêt des lignes régulières pour se rendre dans les autres zones du département et en particulier à Belfort (*cf. GIRO.COM N° 75 du mois de novembre*). Si le service n'est pas encore devenu coutumier des habitants des secteurs Sud et Est, les chiffres du mois de décembre pour notre secteur montrent que les habitants commencent à apprécier le service : 249 passagers soit plus de 12 par jour de service ont essayé. Alors pourquoi pas vous ? Renseignements sur [www.optymo.fr](http://www.optymo.fr) ou au 0 800 304 863.

**Emois** : Quelques personnes et c'est bien normal se sont émues de l'abattage des arbres de l'avenue de Schwabmünchen. En fait ces arbres étaient malades et en fin de vie et c'est le Conseil Général, responsable de cette voie départementale, qui procède à cette opération. Ces arbres ne seront pas replantés dans l'immédiat car cette rue fait l'objet d'une étude (communale) d'aménagement plus vaste incluant notamment les trottoirs, le stationnement et éventuellement une piste cyclable. Comme mentionné dans un précédent numéro, cette étude a été ralentie par la problématique de la liaison avec la future zone commerciale de la ZAC du Mont Jean. Compte tenu du calendrier, il est raisonnable de penser que cette étude débouchera sur une réalisation au cours de l'année 2009.

### GIROMALIN

**Transmission d'entreprise** : Devenir chef d'entreprise est une promotion sociale et professionnelle et souvent l'accomplissement d'une ambition personnelle. La création ou la reprise d'une entreprise est également pour nombre de demandeurs d'emploi une solution pour s'insérer dans une vie professionnelle riche et prometteuse. Pour accompagner toutes ces ambitions, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la CCI et l'ADEBT ont unis leurs moyens pour orienter, renseigner et présenter le parcours à suivre aux candidats à la création ou à la reprise d'une entreprise. Une réunion d'information gratuite sera organisée le mardi 18 mars de 18H00 à 20H00 en mairie. Au cours de cette réunion le porteur de projet se familiarisera avec les préalables indispensables à la création : étude de marché, plan de financement, forme juridique, moyens de formation à disposition des porteurs de projet, etc. Cette présentation sera suivie d'une discussion au cours de laquelle chaque participant pourra obtenir des réponses précises à ses questions. Inscriptions et informations auprès de Fatima OUAHMAN, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, au 03 84 57 30 40.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE SAVOIREUSE

Le samedi 23 février, tous les élus de la CCHS étaient invités à découvrir en avant première les locaux du futur siège de la Communauté, situés près de la station d'épuration, avenue de la Grande Prairie. Le bâtiment qui devrait être terminé courant mars dispose d'une superficie au sol de 483 m<sup>2</sup> et d'un étage aménageable de 217 m<sup>2</sup>. Outre la salle du conseil, le bâtiment comporte des bureaux et des salles de réunion qui seront à la disposition des communes et des associations pour la tenue de réunions. Le coût global de l'opération s'élève

**Camping du Paradis des loups** : Bien que moins brillants que pour l'année 2006, les comptes de l'exercice 2007 pour le camping municipal s'avèrent tout à fait honorables. Avec plus de 4500 nuitées et une durée moyenne de séjour de 3 jours, notre camping est clairement une halte passagère sur la route des vacances. Le pic de fréquentation a évidemment été enregistré au mois d'août avec plus de 1100 nuitées. Les visiteurs sont pour près de la moitié d'origine étrangère mais leur séjour est en général plus court (*en moyenne inférieur à 2 jours*) que celui des campeurs du pays. Le camping qui a réellement entamé une nouvelle vie depuis 2005 représente désormais un apport économique non négligeable pour notre commune avec un chiffre d'affaire global que l'on peut estimer à plus de 100 000 € dont un tiers pour le camping lui-même.

**Journée gourmande** : Le samedi 12 avril, l'association des Familles de France organisera une "journée gourmande" à la halle sportive. De 8H00 à 20H00, papilles et pupilles pourront se régaler avec des dégustations de produits d'ici et d'ailleurs, des surprises, des ateliers, des jeux, ...

**20 ans de musique** : Pour fêter ses 20 ans d'existence, l'école intercommunale de musique du Pays sous Vosgien propose six concerts gratuits aux communes de la Haute Savoie et du Pays Sous Vosgien : Vendredi 28 mars à 20H30, à l'église d'Anjoutey : ensemble baroque de l'école et Trio Rhapsodie ; Samedi 29 mars à 18H00, à l'église de Lachapelle-Sous-Rougemont : Chorale des enfants de l'école et chorale "A Croch'Choeur"; Dimanche 30 mars à 17H00, à l'EISCAE d'Etueffont : "Les Fantazik" de l'école et "La Princesse et les Croque Notes" ; Vendredi 4 avril à 20H30 à l'église d'Auxelles-Haut : l'ensemble "Cocha Bamba" de l'école et le groupe "Balada" ; Samedi 5 avril à 18H00 au théâtre des deux sapins à Giromagny, l'Orchestre de jazz de l'école et le groupe "Los tres Caminos"; Dimanche 6 avril à 17H00 à l'église de Rougegoutte, l'ensemble de cuivres "Elektra".



" une nouvelle vie "



" papilles et pupilles "



" croques notes "



" en avant première "

## HISTOIRE DE PENDULE



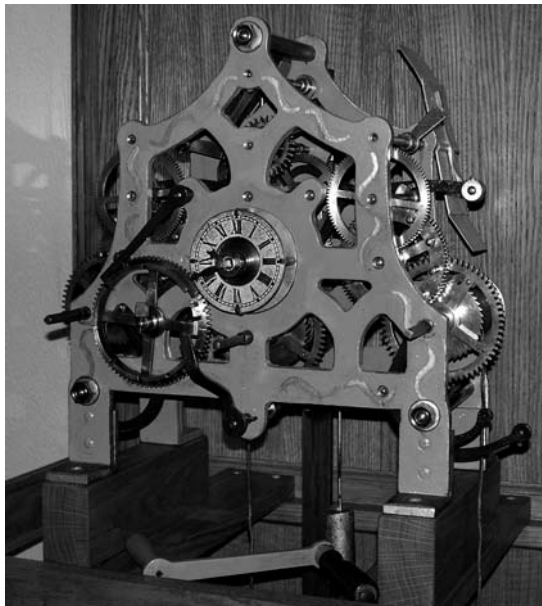
" le mécanisme est à présent exposé "



" quelques gouttes d'huile "



" ouverts de 8H00 ... à 18H00 "



**Presque cent ans de fidélité !** C'est ce à quoi peut prétendre l'horloge dont le mécanisme est à présent exposé dans l'entrée de la mairie.

**Cette horloge**, installée en 1908, a en effet rythmé le temps de notre bonne ville de Giromagny jusqu'au début de l'été 2003, moment où elle a été remplacée par une "jeunette" au cœur électronique pilotée par un signal radio. En effet, la vénérable "lady" exigeait un service qui n'est plus de notre temps : une visite quotidienne dans son clocheton pour être "remontée" à la main afin de consentir à remplir son office. Ainsi mise "hors cadre" en 2003, la belle s'est morfondue dans son grenier jusqu'à

ce que le "chevalier" Gérard GUILBAUT vienne l'en sortir pour lui refaire une beauté et permette de l'exposer enfin à la vue de tous les citoyens.

**Il est donc temps** de vous conter l'histoire de notre belle.

**Le soir du dimanche 10 mars**, voilà bientôt cent ans, un incendie se déclarait dans les combles de l'aile gauche de la mairie et ravageait la toiture. Le bâtiment datant de 1847, il apparut opportun aux édiles de l'époque de réviser quelque peu les plans d'origine au cours de leur entreprise de restauration du bâtiment ; c'est ainsi qu'un clocheton fut rajouté afin d'accueillir une horloge.

**Cette horloge**, de marque Ungerer, fut commandée au mécanicien horloger Joseph BEAUFILS, sis 11 rue Thiers, suite à une délibération du conseil municipal du 14 août 1908, moyennant la coquette somme de 1060 francs. Pour faire face à la dépense, la municipalité eut d'ailleurs recours à un règlement à terme en 3 échéances : 400 francs au 30 juin 1909, 400 francs au 30 juin 1910 et 260 francs au 30 juin 1911. L'accord trouvé, l'horloge fut installée dans son clocheton à la fin du mois d'octobre 1908. Depuis lors elle a consciencieusement rempli son office moyennant ... quelques gouttes d'huile et ses petits soins quotidiens.

Pour en savoir plus sur le patrimoine horloger du Territoire de Belfort, vous pouvez consulter le site internet <http://www.patrimoinehorloge.com/>.

## AGENDA DE MARS

**Samedi 1<sup>er</sup>** : # Bourse aux vélos organisée par l'USG VTT au CSCHS de 10H00 à 17H00 (*dépôt vendredi de 18H00 à 20H00 et samedi de 8H30 à 10H00*);

# Cinéma au T2S à 20H30 avec le film "Enfin veuve", une comédie d'Isabelle Mergault.

**Samedi 8** : # Carnaval dans les rues de la commune organisé par l'association PEMC avec un départ à 9H30 de l'école Chantoiseau.

**Dimanche 9** : # Elections municipales et cantonales; bureaux de vote ouverts de 8H00 à 18H00.

**Judi 13** : # Don du sang de 16H00 à 19H00 en salle des fêtes de la mairie.

**Samedi 15** : # Cinéma au T2S à 20H30 avec le film "Astérix aux jeux olympiques" de Frédéric Forestier et Thomas Langmann.

**Dimanche 16** : # Elections municipales et cantonales; bureaux de vote ouverts de 8H00 à 18H00.

**Mardi 18** : # Soirée d'information sur la création et le reprise d'entreprises organisée par la Chambre de Métiers, la CCI et l'ADEBT en salle des fêtes de la mairie de 18H00 à 20H00.

**Lundi 24** : # 4 heures VTT de Giromagny organisées par l'USG-VTT Giromagny; épreuve par équipes de 2 coureurs à partir des cadets organisée sur un circuit de 6 km autour du fort Dorsner; Renseignements et inscriptions au 03 84 29 53 82 (Daniel MARTIN, président) ou au 03 84 29 32 15 (Jean-Luc COLIN, secrétaire).

**Mardi 25** : # "Baby bourse" organisée par l'association familiale du canton en salle des fêtes de la mairie.

## GIROPRACTIQUE

**Gendarmerie:** 03 84 29 30 17

**Mairie:** 03 84 27 14 18

**Services d'urgence:** Pompiers 18 ; SAMU 15

**Contacts internet :** [mairie@giromagny.fr](mailto:mairie@giromagny.fr)

**EDF:** 08 10 33 32 25 **GDF:** 08 10 43 30 25

**Syndicat des eaux:** 03 84 29 50 19

**Pharmacie:** 03 84 27 72 16

**giro.com@giromagny.fr**